

Jean-Pierre Sueur conduira du 10 au 18 mars une délégation de la Commission des Lois du Sénat à Mayotte puis à La Réunion. Le but de ce déplacement (qui donnera lieu à un rapport circonstancié) est d'étudier les problèmes que connaissent ces deux départements par rapport à la question de la « vie chère » et de l'emploi et d'étudier également sur place les questions liées à la sécurité, à l'immigration et à l'ensemble des services publics. Jean-Pierre Sueur et les deux sénateurs qui l'accompagnent visiteront en particulier les prisons et centre de rétention administrative de Mayotte et La Réunion.

.